

État des lieux des données dans Sispea

Octobre 2025
Données 2023

Avant-propos

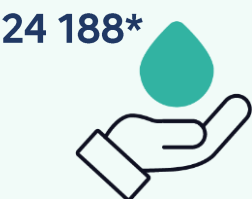
Sispea (Système d'Information sur les Services Publics d'Eau et d'Assainissement) est l'outil national de référence qui permet aux collectivités de publier leurs indicateurs sur la tarification et les performances de leurs services d'eau potable et d'assainissement.

Le présent état des lieux concerne les données du dernier exercice complet, à savoir 2023, et couvre les trois compétences : eau potable, assainissement collectif et non collectif.

Chiffres clés du référentiel Sispea - données 2023



collectivités
organisatrices



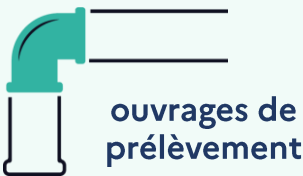
services
publics



indicateurs réglementaires d'eau potable,
d'assainissement collectif et non collectif

Ouvrages de prélèvement et d'épuration

32 630



22 799



Taux de remplissage du code SISE-
EAUX des ouvrages de prélèvement

96 %

Taux de remplissage du code
SANDRE des ouvrages d'épuration

98 %

Part des ouvrages dont le code
est correctement complété (non
manquant, non en doublon) sur le
nombre total d'ouvrages
référéncés

Calendrier de saisie, validation et publication des données

Juin

Import en masse des
données relatives à la
conformité de l'eau du
robinet et de la protection
de la ressource

15 octobre

Fin de la saisie
des données par les
collectivités



Février

Ouverture du
référentiel dans
Sispea : début de la
saisie des données
de l'année N-1 par
les collectivités

Août

Import en masse des
données des délégataires
(Suez et Veolia)
Mise à jour des
populations communales
et des communes
nouvelles

31 décembre

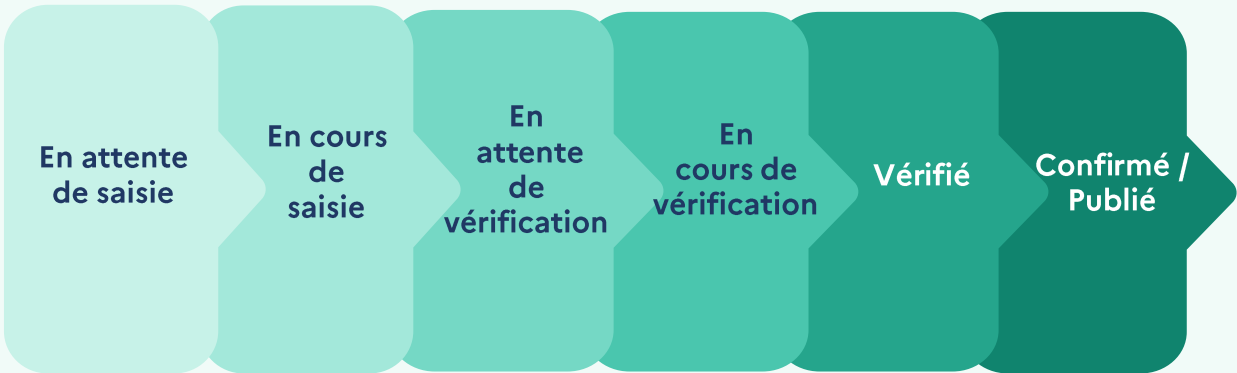
Date butoir pour la
publication des
données de l'année N-1
dans Sispea

Source des données

Les données utilisées pour cet état des lieux ont été extraites à partir des outils en ligne sur le site contributeur de Sispea (en septembre 2025) : le bilan de saisie, les tableaux de bord, l'outil de pilotage et le diagnostic de référentiel. Ces outils sont aussi accessibles en ligne pour les différentes parties prenantes disposant d'un compte authentifié. Certaines données proviennent des extractions réalisées dans le cadre du rapport annuel Sispea (janvier 2025), elles sont indiquées par des *.

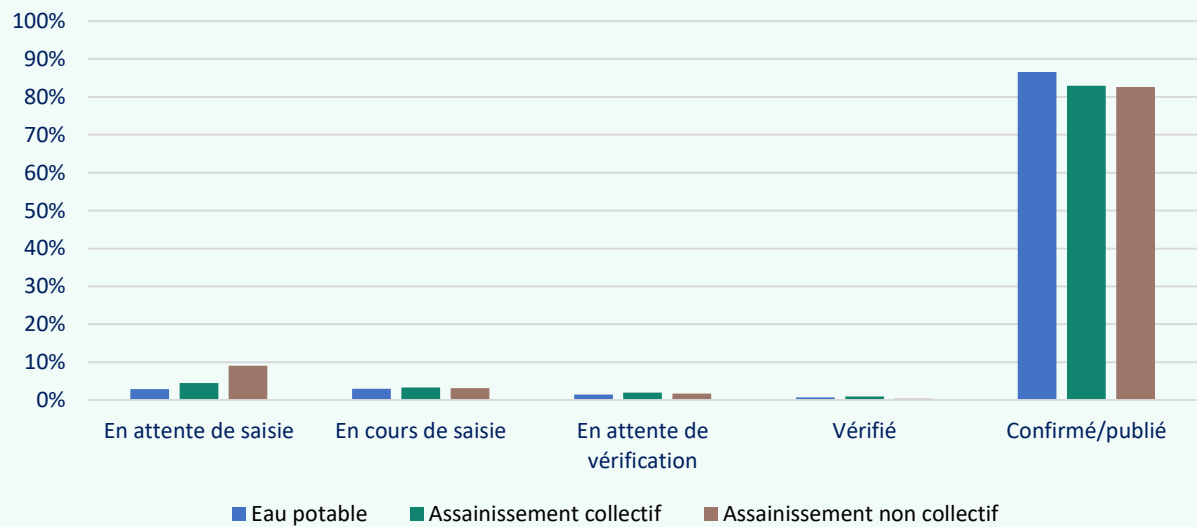
Qualification de la donnée

Le statut du jeu de données de chaque service traduit l'avancement de la saisie des indicateurs et de la publication des données par les collectivités.



Pour l'exercice 2023, la part des données au statut « confirmé/publié » couvrait plus de 80 % de la population. Certains territoires, à titre exceptionnel, peuvent publier leurs jeux de données sans vérification, ce qui représente environ 1% de la population.

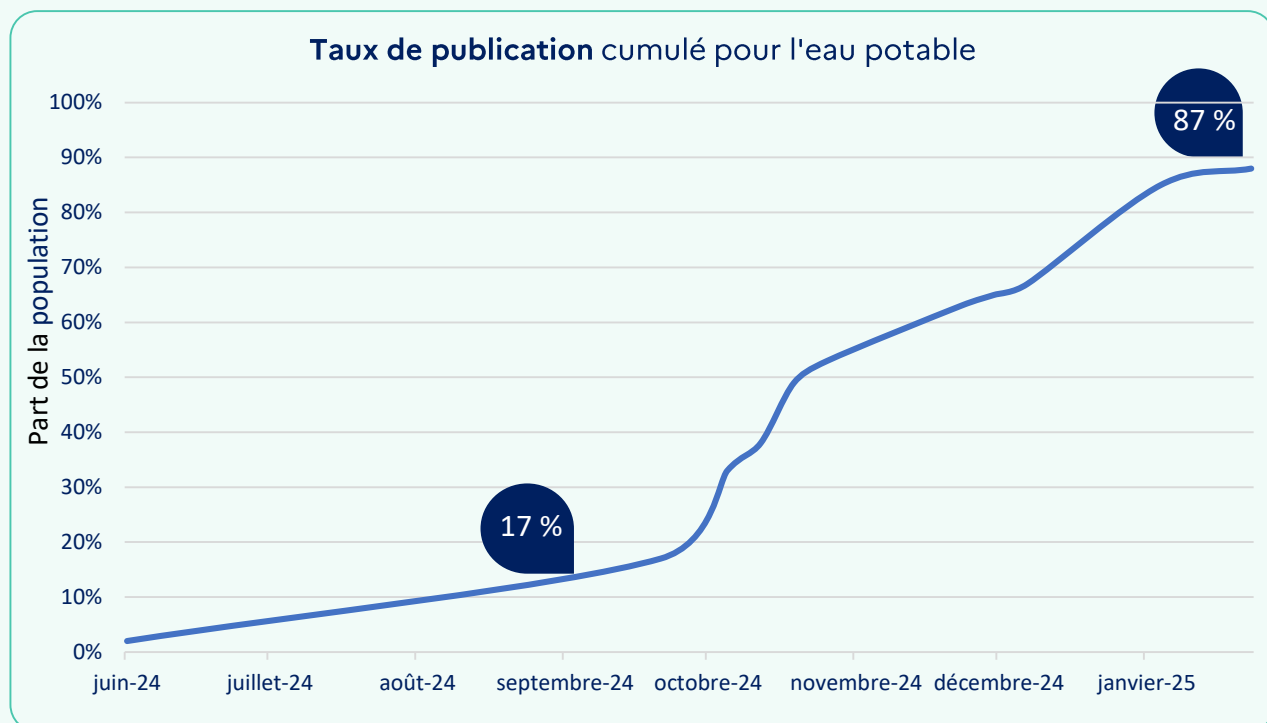
Part de la population couverte selon le statut des jeux de données, pour les trois compétences en 2023



Taux de publication

Évolution de la publication des données pendant le cycle de collecte

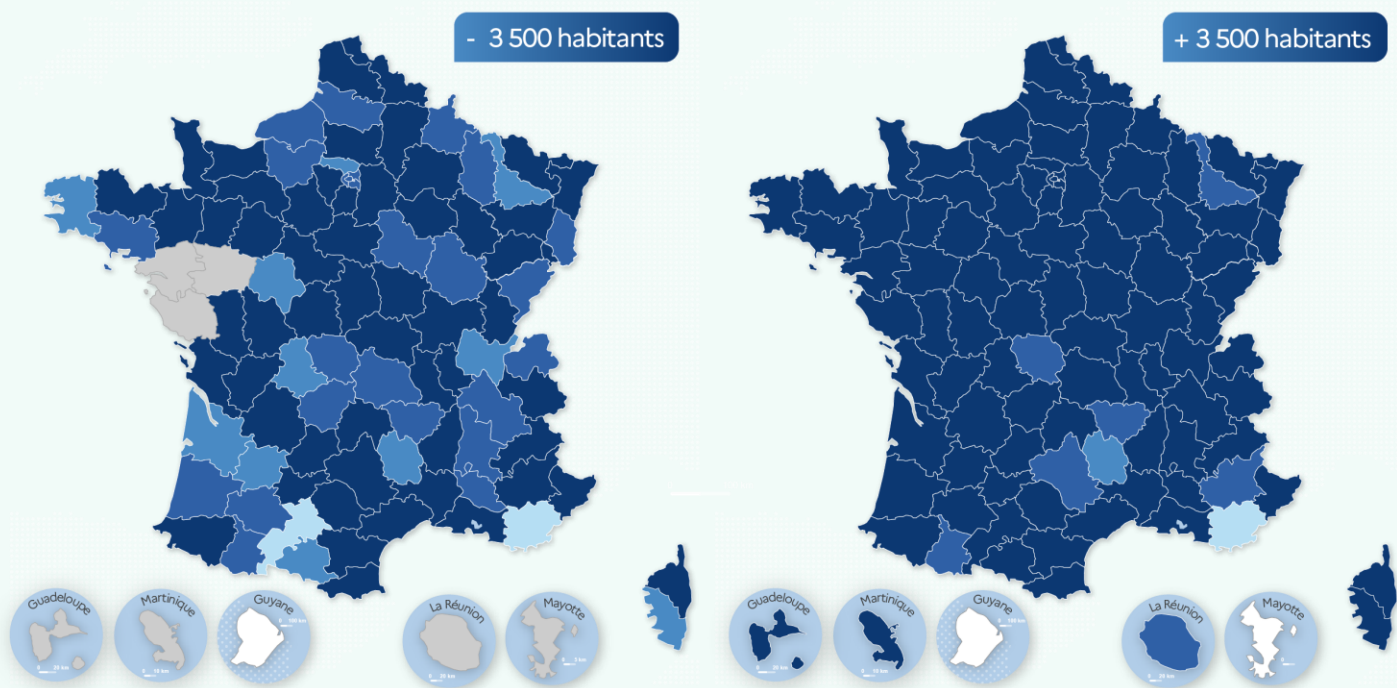
Bien que la période de saisie des données ait débuté en février 2024, le processus de publication a réellement démarré à la fin du mois de septembre 2024. Une saisie et une publication plus précoces permettraient d'éviter un accroissement de l'activité à la fin de l'année et d'améliorer ainsi le taux de publication final.



Nouvelle obligation réglementaire

Dans le cadre de la loi NOTRe de 2015, portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République, les collectivités de plus de 3 500 habitants ont pour obligation de renseigner leurs indicateurs réglementaires et de déposer le rapport sur le prix et la qualité du service (RPQS) dans Sispea au plus tard le 15 octobre. A compter de février 2024, cette obligation est étendue à l'ensemble des collectivités pour l'exercice 2023 selon l'ordonnance du 22 décembre 2022 relative à l'accès et à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

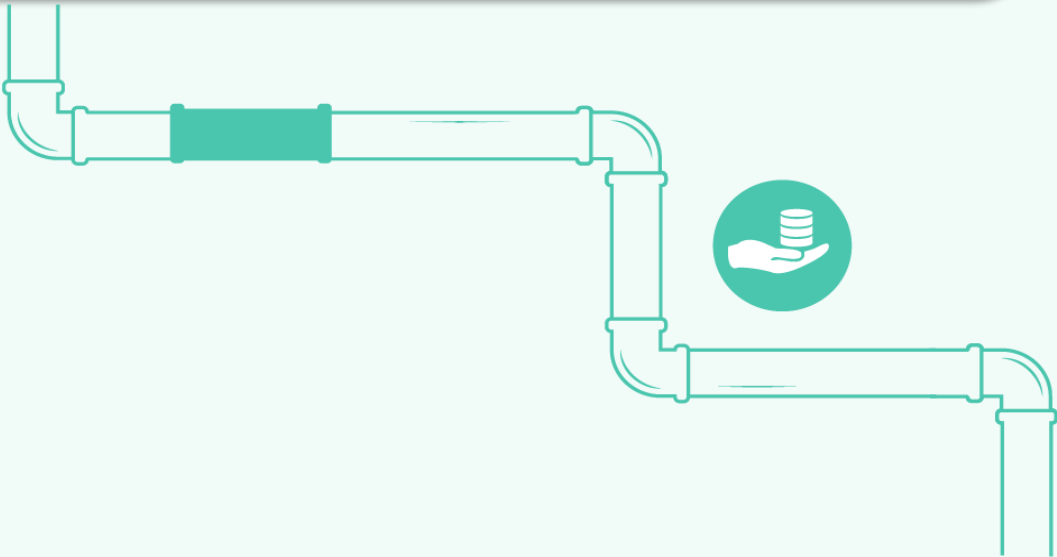
Taux de publication des données pour la compétence eau en 2023



Part de la population couverte des données publiées par les collectivités (-/+ 3500 habitants)



En 2023, pour les collectivités de plus de 3 500 habitants, 36 des 87 départements présents dans la tranche 75%-100% ont atteint un taux de 100% de population couverte. Les collectivités de moins de 3 500 habitants participent également, dans une moindre mesure, puisque 14 départements ont un taux de couverture de 100% sur ces collectivités de petite taille.



Taux de publication des données par indicateur

Compétences	Indicateurs principaux	% de population couverte	% des services couverts
Eau potable	D102.0 : Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ au 1er janvier N+1	93 %	73 %
	P103.2B : Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	90 %	73 %
	P104.3 : Rendement du réseau de distribution	90 %	71 %
	P107.2 : Renouvellement des réseaux d'eau potable	86 %	66 %
Assainissement	D204.0 : Prix TTC du service au m³ pour 120 m³ au 1er janvier N+1	88 %	65 %
	P202.2B : Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées	89 %	66 %
	P253.2 : Renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées	82 %	56 %
Assainissement non collectif	D301.0 : Nombre d'habitants desservis par le service d'assainissement non collectif	83 %	60 %
	D302.0 : Mise en œuvre de l'assainissement non collectif	84 %	59 %
	P301.3 : Conformité des dispositifs d'assainissement non collectif	81 %	57 %



Bon à savoir

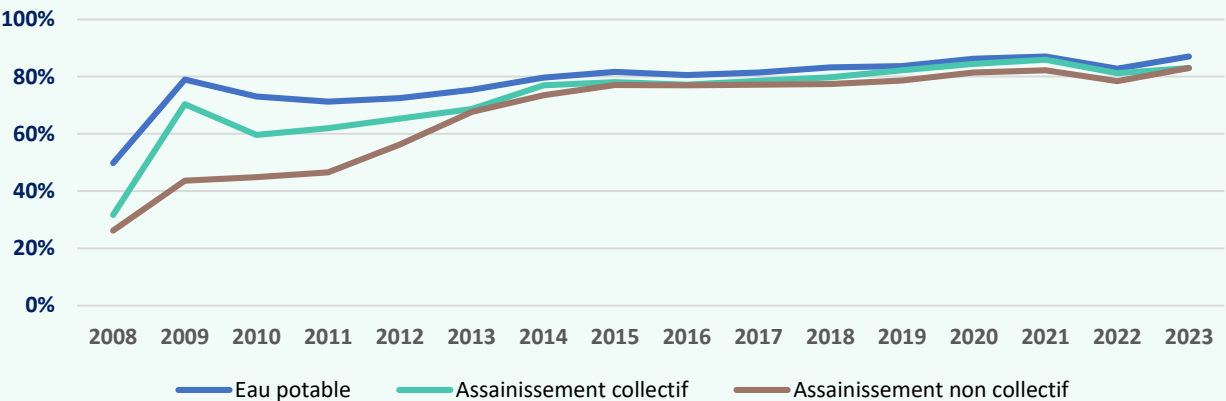
Depuis 2018, les agences de l'eau conditionnent leurs aides financières au remplissage sur Sispea des indicateurs réglementaires pour les collectivités.

A compter de février 2025, Sispea devient l'outil unique de support fiscal des données nécessaires pour le calcul du coefficient de modulation de la redevance performance eau potable des agences.

Évolution pluriannuelle des taux de publication

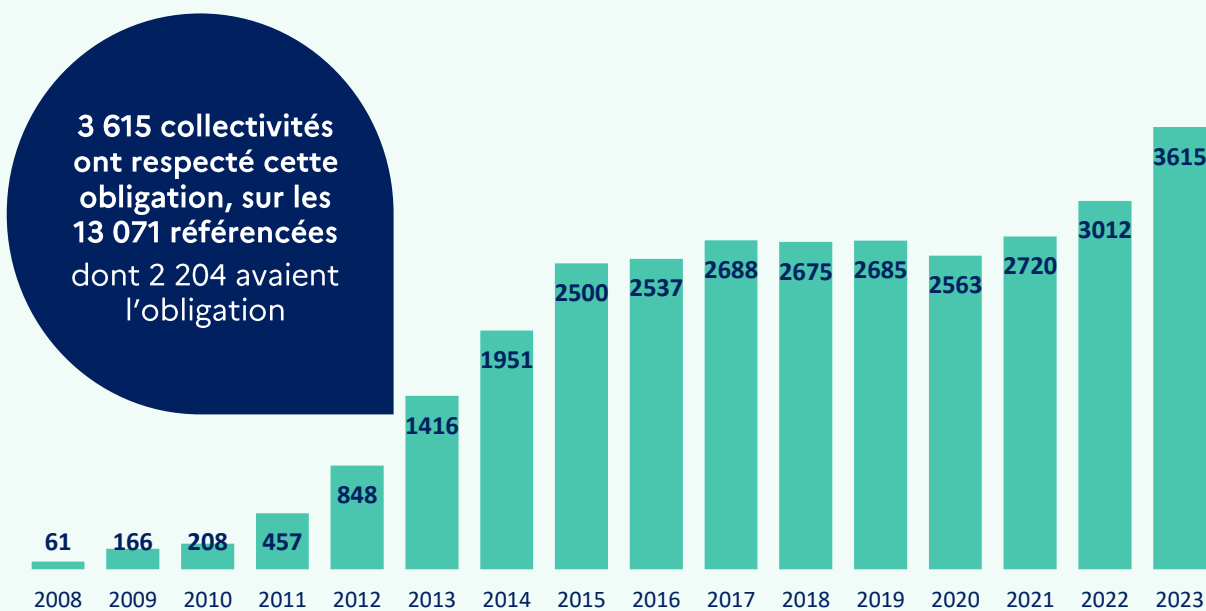
Ces dernières années, les taux de publication relatifs aux trois compétences évoluent dans le même sens. Ils sont relativement homogènes depuis 2014. L'exercice 2023 est caractérisé par une légère hausse de ces taux pour les trois compétences par rapport aux exercices précédents. Les récentes évolutions réglementaires devraient permettre d'accroître les taux de remplissage.

Représentativité des jeux de données publiés, au niveau national (en part de la population couverte)



Respect de la réglementation de publication des RPQS et des délibérations

Nombre de collectivités ayant mis en ligne un RPQS ou une délibération sur le site grand public



Pour aller plus loin



Créé en 2009, Sispea est le **Système d'Information sur les Services Publics d'Eau et d'Assainissement**.

Il bancarise et diffuse, au niveau national, les indicateurs sur l'organisation, les performances et la tarification.

Ces données sont à disposition des usagers et de tous les acteurs de l'eau.

24 976 utilisateurs sont enregistrés sur le site contributeur en 2025.

On dénombre **747 545 visites** sur le site de Sispea grand public en 2024.



Le service public d'information sur l'eau, eaufrance, se dote d'une nouvelle collection de publications : les états des lieux.

Retrouvez les état des lieux dans la médiathèque du site de l'Observatoire national des services d'eau et assainissement : <https://www.services.eaufrance.fr/>

Accès au site contributeur : <https://www.services.eaufrance.fr/sispea/>

Rapport Sispea 2023 : <https://www.services.eaufrance.fr/rapport-national>

Accès aux jeux de données :

<https://www.services.eaufrance.fr/pro/telechargement>



Office français de la biodiversité

Site de Vincennes

5 square Félix Nadar

94300 Vincennes

ofb.gouv.fr



Directeur de publication :
Olivier Thibault, Directeur
général de l'OFB

Coordination et rédaction :
Jeanne Dequesne (OFB)
Sophie Portela (OFB)

Réalisation graphique :
Olivier Debuf (OFB)



@OFBiodiversite

@linkedInOFB

